

que sont les institutions des Etats-Unis. J'irai plus loin. Je dirai que dans notre pays quelques-uns de nos meilleurs citoyens sont nés aux Etats-Unis, et je prédis que plusieurs des hommes intelligents qui viennent des Etats-Unis et s'établissent dans les Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba, après avoir vécu ici durant quelques années, comprendront la supériorité des institutions anglaises sur celles de la république voisine et seront heureux de demeurer parmi nous et de devenir des sujets aussi loyaux que nous-mêmes. Bien qu'il soit vrai qu'un grand nombre de personnes reviennent au pays, il est regrettable, et je parle au point de vue de l'Ontario, que la population de cette province ne se soit pas accrue proportionnellement à ce que nous aurions espéré. Est-ce que ce résultat apparent est dû à l'inefficacité du recensement ? Je l'ignore, mais ce que nous savons c'est que d'après la constitution nous allons perdre environ cinq députés. Cela est dû à l'accroissement supposé de la province de Québec. Je ne sais pas encore s'il y a eu une grande immigration, durant les années passées, dans la province de Québec, à part celle qui est allée dans le district du lac Saint-Jean comme résultat de la construction d'un chemin de fer dans cette région. Mais que cette immigration se soit accrue assez rapidement pour nous priver de cinq représentants au parlement, c'est ce qui est incompréhensible, à moins qu'on ne puisse l'expliquer par le fait que, pendant que la population de Québec a augmenté, celle de l'Ontario a quitté le pays. Maintenant si vous consultez les derniers rapports du commerce et de la finance vous verrez que l'exode a grossi durant les années passées,—c'est-à-dire si l'on peut en juger par les rapports du commerce et les inscriptions pour l'exportation des effets des colons. Voilà la manière dont nous jugeaient autrefois les sénateurs de la droite, et je suppose qu'ils n'auront pas d'objection à nous laisser nous appliquer les mêmes règles. Si les honorables sénateurs veulent consulter le dernier rapport de sir Richard Cartwright, ils verront qu'en 1898 l'exode, telle que représenté par les inscriptions des effets des colons destinés à l'exportation, s'élevait à \$886,000 ; en 1899 elle s'est élevée à \$963,000 ; en 1900 à \$1,069,000 ; en 1901 à 1,133,000, et l'année dernière, à \$1,502,000.

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

En donnant ces chiffres, j'ai omis les fractions. Cela démontre que dans ce pays la race anglo-saxonne est une race qui aime à émigrer, et que, si ces chiffres sont corrects, nous perdons beaucoup de notre population. J'attire l'attention sur ces faits simplement pour démontrer que bien que l'immigration entre dans les Territoires du Nord-Ouest—et je sais qu'elle y entre—n'est pas la résultante d'une politique fiscale—et personne ne le sait mieux que le proposeur de cette adresse—mais provient de l'excellence des récoltes qui ont été données aux petits propriétaires et journaliers de cette partie de notre pays, et si cela continue encore un an ou deux, cela aidera beaucoup à peupler le Nord-Ouest.

Je ne discuterai pas à présent la question du transport. Ce que le gouvernement entend par cela est difficile à comprendre. C'est un problème difficile à résoudre, un problème que le pays a étudié durant les vingt ou trente années dernières. Le grand rendement des terres dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba a tellement dépassé les prévisions enthousiastes du peuple, qu'aucun chemin de fer ne pourrait avoir toujours prêt le matériel roulant nécessaire au transport de ce rendement aux ports de mer. Il y a maintenant un deuxième chemin de fer—appelé le chemin de fer Mackenzie et Mann—qui aide au transport, mais les moyens de transport sont encore insuffisants. Je suis d'opinion que nous ne pouvons pas avoir assez de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba, et toute demande raisonnable de subvention qui peut être faite pour la construction de nouveaux chemins de fer pour transporter les produits de cette région devrait être approuvée par tous ceux qui aiment vraiment leur pays, par tous les hommes d'Etat et tous les membres des deux Chambres du parlement.

Je me sens orgueilleux d'avoir été au nombre de ceux qui ont subi toutes les ignominies qui pouvaient nous être jetées à la face pour avoir accordé des conditions libérales pour la construction du Chemin de fer Canadien du Pacifique. Je ne m'occupe pas de savoir qui a fait fortune dans cette entreprise, je me réjouis de ce que ceux qui y ont risqué leur argent aient réussi. C'est la construction du Chemin de fer du Grand-Tronc qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui,